

COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 7 JUIN 2021 A 18 H 00

Présents : Mmes EULOGE Angélique, MARTINEAU Cécile, FONTIN Geneviève,
Mrs DELSARTE Jean-Luc, NICOLA François, MOULLET Thierry, ESCLANGON Gilles, DELACROIX Jean-
Marie, MICHEL Gérard, MAUREL Nicolas, DUSSAILLANT Marc

Absents représentés : M. IZOARD Philippe pouvoir à Mme EULOGE A., Mme BLANC Sylvie pouvoir à
M. DELSARTE J.L.

Absents : M. MICHEL Jean-François et Mme HEYRIES Julie

Secrétaire de séance : Geneviève FONTIN

1 – CHOIX ATTRIBUTION LOCATION GERANCE DU RESTAURANT

Les membres de la commission communale d'appel d'offres ont reçu ce jeudi 3 juin, 5 candidats pour un entretien d'environ 1h chacun .

Le classement définitif des membres de la commission est le suivant :

1^{er} : Mme BEROT VIRGINIE ET M. PEIXOTO MARCOS avec 82 %

2^{ème} : M. TOKATLIAN FREDERIC avec 73.12 %

3^{ème} : M. et Mme SEDDA MAURICE ET NATHALIE avec 72,5%

4^{ème} : M. MAILLARY et Mme FAILLA avec 71.05%

5^{ème} : M. SCHMITT SEBASTIEN : déclassé car ne respecte pas les consignes du cahier des charges concernant les jours d'ouverture

Une décision doit être prise sur le choix du futur locataire-gérant pour une réouverture au plus tôt ;

Vote pour valider le classement ci-dessus : 12 voix

Abstention : 1

2 – PREPARATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les 20 et 27 juin prochain auront lieu les élections départementales et régionales.

Ces deux scrutins auront lieu le même jour (1^{er} et 2^{ème} tour). Les deux bureaux de votes seront installés dans la salle polyvalente compte tenu des mesures sanitaires à respecter.

Les votes seront reçus de 8h à 18h. Un planning des permanences est distribué à l'ensemble des conseillers municipaux et sera à compléter et à confirmer.

Nous évoquerons ensemble l'organisation de ces scrutins lors d'une prochaine réunion prévue le 15 juin 2021.

3- ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL – INTENTIONS CONCERNANT LE DEVENIR DU CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Le contrat à durée déterminée de l'agent technique à mi-temps arrive à échéance le 30 septembre prochain et un préavis de deux mois doit être donné à cet agent pour lui signifier si son contrat sera renouvelé ou pas.

Compte tenu des précédents contrats passés avec cet agent, le renouvellement en CDD ne pourra s'envisager que sur un an. En effet, au-delà de 6 ans de CDD, un contrat à durée indéterminée doit être signé.

Un débat s'installe sur le devenir de cet emploi. A l'unanimité, les conseillers sont favorables à la pérennisation de cet emploi.

Le centre de gestion sera questionné sur les modalités de prorogation qui seraient les plus avantageuses pour cet agent (CDI ou intégration dans la fonction publique territoriale).

Ce point sera réinscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

4 – BUDGET ASSAINISSEMENT – ADMISSION EN NON-VALEUR

La trésorerie de Sisteron nous a transmis un état concernant des sommes impayées concernant la facturation de l'eau d'assainissement pour un montant total de 776.78 €. Les poursuites pour la mise en recouvrement de ces sommes étant infructueuses, il est demandé de procéder à leur admission en non-valeur qui se traduira par l'émission d'un mandat qui annulera ces recettes.

Adopté à l'unanimité : 13 votes pour

5 – BUDGET PRINCIPAL – REPRISE PROVISION POUR RISQUE CONTENTIEUX

Comme vu lors du vote du budget primitif 2021, la provision constituée en 2020 relative à un risque contentieux pour le litige relatif à l'acquisition du tracteur avec la Sté Sama peut être reprise compte tenu que la requête de cette société a été rejetée par le tribunal administratif.

Délibération pour la reprise de la somme de 13 500.00 €

Adopté à l'unanimité : 13 votes pour.

6 – QUESTIONS DIVERSES

- a. Demande est faite par Mme Cécile MARTINEAU et les accompagnants des élèves du Pédibus d'adresser un courrier aux riverains du Chemin du Cèdre de bien vouloir garer leurs véhicules à l'intérieur de leur propriété ; en effet, les voitures gênent et créent une insécurité considérable pour le passage des élèves lors de leur parcours vers l'école.
- b. Demande d'un éclairage public au fond du Chemin des Amandiers
- c. Location T1 depuis le 1^{er} juin (derrière le Restaurant)
- d. Problèmes branchements eau potable Chemin des Amandiers
- e. Signalement d'un arbre (amandier) sur RD4 qui est sec et qui est prêt à tomber en limite de propriété de M.Bertholin – A soumettre à la Maison Technique.
- f. Attention nouvelle adresse mail SIVU : sivusalignacentrepierres@orange.fr

La séance est levée à 20h20.